PAYS D'APT LUBERON > Septembre 2020 < #16

TRAIT D'UNION

Le magazine de votre interco !

Les élus du Pays d'Apt Luberon 2020 > 2026

La Gouvernance est en place !

p.4 L'actu en bref...

Développement économique > Cap Luberon – Fonds Covid-Résistance – Aides FISAC ❙ Petite Enfance/Jeunesse > L'accueil occasionnel – La rentrée à Lou Pasquié ❙ Conservatoire > Des nouveautés ! ❙ Plan climat > Consultation grand public ❙ Luberon Labo Vélo ❙ Tourisme > L'Actu de l'OTI ❙ Territoire > PLH ❙ Eau & Assainissement > Des chantiers !

p.18 Dossier spécial Nouvelle gouvernance

p.17 Finances Budget 2020

p.22 Agenda

p.23 Concours photos

> Siège de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon

81 Avenue Frédéric Mistral - 84400 Apt
Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30
04 90 04 49 70
contact@paysapt-luberon.fr
www.paysapt-luberon.fr
paysaptluberon

> Petite enfance

Guichet Unique / Pré - Inscription crèche
Maison de la petite enfance
Voie Domitienne - 84400 Apt
04 90 05 80 74 / guichet.unique@paysapt-luberon.fr

Relais Assistantes Maternelles / RAM
04 90 05 77 65 / ram@paysapt-luberon.fr

Lieu d'Accueil Enfants - Parents / LAEP
04 90 05 57 87 / 04 86 69 26 08
laep@paysapt-luberon.fr

> Conservatoire de musique & Culture

38 avenue Philippe de Girard - 84400 Apt
04 90 75 36 01 / conservatoire@paysapt-luberon.fr
www.conservatoiredemusiquepaysaptluberon.fr

> Office de Tourisme Intercommunal Pays d'Apt Luberon

788 avenue Victor Hugo - 84400 Apt
04 90 74 03 18 / oti@paysapt-luberon.fr
www.luberon-apt.fr

TAXE DE SÉJOUR
04 90 72 71 31 / taxedesejour@paysapt-luberon.fr

> Aménagement et développement économique du territoire

04 90 04 49 70 / contact@paysapt-luberon.fr

> Plan Climat Air Énergie Territorial

04 90 04 49 70 / plan.climat@paysapt-luberon.fr

> Cap Luberon

Pôle intercommunal de services aux entreprises
07 85 06 97 66 / 04 90 04 49 70
capluberon@paysapt-luberon.fr
www.cap-luberon.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

> EAU ET ASSAINISSEMENT

Accueil Siège CCPAL
Lundi au jeudi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h
Vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 16h30
04 90 74 65 71
servicedeseaux@paysapt-luberon.fr

Astreinte / Eau

CCPAL 06 76 98 75 77
Apt, Auribeau, Buoux, Caseneuve, Castellet-en-Luberon, Céreste, Gignac, Lagarde-d'Apt, Rustrel, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon, Sivergues, Viens

SUEZ 09 77 40 11 36
Bonnieux, Gargas, Goult, Joucas, Lacoste, Lioux, Ménerbes, Murs, Roussillon, Saint-Pantaléon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Villars

Astreinte / Assainissement collectif

CCPAL 06 76 98 75 77
service.assainissement@paysapt-luberon.fr
Apt, Auribeau, Buoux, Caseneuve, Castellet-en-Luberon, Céreste, Joucas, Gargas, Gignac, Goult, Lagarde-d'Apt, Lioux, Murs, Rustrel, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Pantaléon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Sivergues, Viens, Villars.

SOGEDO 04 74 59 69 04
Lacoste

SUEZ 09 77 40 11 36
Bonnieux, Ménerbes, Roussillon

> ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF SPANC

Accueil Siège CCPAL
Lundi au jeudi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h
Vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 16h30
04 90 74 65 71
service.assainissement@paysapt-luberon.fr

> DÉCHETS

Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

Actualités et informations générales
04 90 04 80 21
contact@sirtom-apt.fr
www.sirtom-apt.fr

Déchetteries

dechetteries@sirtom-apt.fr
Viens 04 90 76 52 92
Mardi au vendredi : 8h-12h / Samedi 13h-17h
Apt 04 90 04 03 95
Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-17h
Jeudi : 14h-17h
Coustellet 04 32 52 00 98
Lundi au samedi 8h-12h /14h-17h
Fermé le mardi

> RECYCLERIE APT LUBERON

Contacts et renseignements
06 83 49 55 90
recyclerie.apt.luberon@gmail.com
recyclerie-apt-luberon.blogspot.fr

Abonnez-vous gratuitement à TRAIT D'UNION

Recevez le Trait d'Union en version dématérialisée sur simple demande sur **www.paysapt-luberon.fr** ou à **traitdunion@paysapt-luberon.fr**
Votre magazine directement dans votre boîte mail dès sa sortie !
Le Trait d'Union est distribué dans 300 points de diffusion du territoire.

- Directeur de la publication : Gilles Ripert
- Directeur(s) de la rédaction : Emmanuel Bohn - Laurence Le Roy
- Rédaction : Nathalie Ndoung
- Conception graphique : Aline Laage / Parole d'Image
- Impression : L'Imprim - Apt
- Tirage : 4 000 exemplaires
- Dépôt légal : septembre 2020
- ISSN : 2497-5575

Édito

“Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Je suis très heureux de pouvoir renouveler mon engagement au sein de la Communauté de communes Pays d’Apt Luberon pour les 6 ans à venir.

Depuis 2014, le chemin fut jalonné des grands et beaux projets, dont le fil rouge était de rendre un service public de qualité à la hauteur du territoire et des besoins de ses habitants.

Je suis fier de ce chemin, fier des élus, des partenaires et des agents qui ont collaboré et travaillé à mes côtés pour que se réalise le projet politique de l’intercommunalité. Je tenais à les remercier pour leur engagement et leur soutien.

Je suis d’autant plus heureux de pouvoir poursuivre ce qui a été lancé car il reste encore à faire. Nos ambitions sont grandes et notre motivation l’est plus encore !

Les membres de la nouvelle gouvernance désormais en place vont avoir l’importante responsabilité de pérenniser ce qui s’est bâti, tout en portant les défis et les enjeux auxquels il faudra répondre… ceci avec pertinence. Maintenir la cohésion et la solidarité est la tâche essentielle à mener à bien car ce fut l’un des secrets de la réussite du mandat précédent. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux élus de l’intercommunalité… Bienvenue chez vous ! En représentant à la Communauté de communes les habitants du territoire, vous vous engagez à défendre leurs intérêts, en siégeant au sein du conseil communautaire, vous partagez les clés de la maison intercommunale où l’exercice des 17 compétences en fait une grande demeure… où chaque pièce a son importance !

La crise sanitaire a instillé un rythme particulier aux projets en cours en début d’année… des incertitudes, des craintes et pour le secteur économique les conséquences sont hautement ressenties. Nous avons dû nous adapter ! Nous sommes restés présents et actifs auprès des entreprises et nous avons maintenu la continuité pour tous les services indispensables, l’eau et l’assainissement, l’accueil des enfants du personnel soignant. La tempête est passée, espérons-le car l’orage gronde encore, mais nous sommes prêts !

La fin du confinement a été la première étape pour qu’aboutissent enfin les projets mis en « stand by ». Nous avons donc pu dès le début de l’été mettre en route l’Espace France Services itinérant; ce bus « Le lien » parcourt nos 25 communes pour faire venir à vous les services publics, service inédit en Pays d’Apt Luberon. Nous avons étroitement collaboré avec les services de l’État et la MSA pour le mener à bien. Cap Luberon a également pu ouvrir ses portes et propose un espace de coworking, des bureaux, des ateliers, des salles de réunions ainsi que de nombreux services dédiés aux entreprises et aux porteurs de projets.

Enfin nous entamerons ce mandat avec une attention particulière pour le développement durable et la transition énergétique. Le Plan Climat Air Énergie Territorial fera l’objet d’une consultation publique au cours du dernier trimestre de l’année. Je vous invite à être nombreux à y participer car il s’agit bien d’une démarche partagée et dont l’élaboration est le fruit dès le départ d’une très large concertation.
Je vous souhaite une rentrée sereine et enthousiaste !”

Gilles Ripert

---

p.4 L’actu en bref…
p.18 Dossier spécial
p.20 Finances
p.22 Agenda
p.23 Concours photos

Cap Luberon a ouvert ses portes !

L'ouverture de Cap Luberon est effective depuis le 2 juin. Cet équipement « Cap Luberon » réalisé par la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon est un outil mixte et évolutif offrant à la fois un espace de coworking/télétravail tout en étant un centre de services, d'hébergement et de domiciliation dédié aux entreprises et porteurs de projet. Véritable lieu d'animation et de partage, propice à des nouvelles formes de collaboration, Cap Luberon s'adapte et répond aux besoins de ceux qui en poussent les portes. Cet « outil » a vocation à être un symbole fort de la mise en œuvre de la stratégie de l'intercommunalité en matière de développement économique et d'attractivité du territoire. Le service développement économique du Pays d'Apt Luberon y a tout naturellement emménagé ses bureaux afin d'être au plus près des entreprises et de ses partenaires. Une équipe qui s'est renforcée avec l'embauche d'une animatrice de ce pôle intercommunal de services.

©CCPAL

Les nouveaux locataires > Les Cap'teurs !

D'ores et déjà des bureaux « privatifs » sont occupés par des partenaires et acteurs du développement économique, Initiative Terres de Vaucluse, L'Agence Locale de la Transition Énergétique, l'Association pour la Promotion de l'Éducation Permanente, et par des entreprises : CAP'EVAL, Dino Maurizi,… Des bureaux se libèrent régulièrement, leur attribution se fait sur dépôt de dossier de candidature.
Un planning d'animation est mis en place avec l'ensemble des partenaires, des événements sont organisés depuis le mois de juillet au Cap Luberon.

Toutes les informations sont disponibles sur www.cap-luberon.fr et sur Facebook.

Des ateliers encore disponibles !

Leur attribution se fait sur dépôt de dossier de candidature. Les profils et métiers artisanaux sont privilégiés !

www.cap-luberon.fr
Visites, Réservations des espaces de travail,
Abonnements à l'espace coworking, Services et Tarifs.
capluberon@paysapt-luberon.fr
04 90 04 49 70 / 07 85 06 97 66

Info > Permanence CCI à Cap Luberon

Tous les 1ers mercredis du mois à partir du mois d'août.
d'infos : Julie Montoro Conseillère Commerce Tourisme 06 67 12 28 97 / jmontoro@vaucluse.cci.fr
Les horaires sont les suivants : de 9h à 12h.

Cela s'est passé avant le confinement, Visite d'un groupe d'étudiants en mars au Cap Luberon !

Nous avons eu le plaisir d'accueillir un groupe d'étudiants de 2e année de l'École Nationale des Techniciens de l'Équipement basée au Pôle d'activités d'Aix-en-Provence qui ont choisi Apt pour travailler sur les thématiques d'aménagement durable du territoire, le développement des énergies renouvelables et l'autoconsommation. Après une présentation des travaux de requalification de la ZI des Bourguignons, la visite s'est achevée au Cap Luberon.

©CCPAL

Post – Covid et soutien aux entreprises
Le Fonds Covid-Résistance

Face à l'urgence de cette crise, la Région Sud a lancé dès le mois de mars un Plan d'urgence, de solidarité et de relance aux côtés de l'État, qui s'élève à près de 1,4 Mrd €.
La Communauté de communes Pays d'Apt Luberon abonde ce Fonds à hauteur de 2 € par habitant soit 60 000 €. Localement, ce sont 293 000 € au total qui seront injectés sur le territoire de la CCPAL, avec l'aide de la Région Sud, de la Banque des Territoires, du Département de Vaucluse.
À la date du 1er juillet, 6 comités Covid Résistance ont été organisés par Initiative Terres de Vaucluse. Au total 199 000 € de prêts ont été accordés à 28 entreprises du Pays d'Apt Luberon.

Qu'est-ce que le Prêt Covid-Résistance ?

> Prêt à 0% à l'entreprise compris entre 3 000 € et 10 000 €.
> Sans apport complémentaire obligatoire.
> Possibilité de différé de remboursement de 18 mois maximum.
> Durée de remboursement de 5 ans maximum.
> Tout type d'entreprise (entreprise classique + secteur de l'ESS)

- Dont le siège social est en région PACA, autonome au sens de la réglementation européenne.
- Jusqu'à 20 salariés.
- Connaissant une baisse d'activité d'au moins 30% ou des besoins de trésorerie impactant la viabilité de l'entreprise liés à la crise sanitaire et aux mesures de fermeture administrative et/ou de confinement.

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR — BANQUE des TERRITOIRES

Initiative terres de vaucluse

Initiative Terres de Vaucluse est désormais à Cap Luberon !

Initiative Terres de Vaucluse a pris ses nouveaux quartiers dans les bureaux de Cap Luberon, et poursuit ses actions d'accompagnement auprès des entreprises.

À noter

> Les réunions d'information sur la création d'entreprise les jeudis matin tous les 15 jours pour les personnes qui ont un projet de création de reprise ou de développement d'entreprise.

> Report de la « Start up est dans le pré » : cet événement dédié au montage de projet en 48h, prix à la clé… prévu fin mai, a été annulé du fait de la crise sanitaire.

Ce RV est maintenu les 26 et 27 novembre 2020.

⊕ d'infos : Initiative Terres de Vaucluse
472 Traverse de Roumanille – 84 400 APT
04 65 30 00 21/22
8h30/12h30 – 13h30/17h30 - sauf vendredi 16h30
antenneapt@initiativeterresdevaucluse.fr
www.initiativeterresdevaucluse.fr

Comment faire sa demande de financement ?

RV sur https://ttpe.initiative-sud.com

Aides Fisac > Commerçants / Artisans

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une opération collective de modernisation en milieu rural, imputée au Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce – FISAC sur la période 2019-2021, la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon met en place des aides directes à la modernisation et à la rénovation des locaux et de l'appareil de production, pour les petites entreprises du commerce, de l'artisanat avec point de vente. Cette aide prend la forme d'une subvention aux travaux d'investissement de rénovation, à l'acquisition d'équipements destinés à assurer la sécurité du local et aux investissements d'économie d'énergie.

Elle représente jusqu'à 50% des dépenses éligibles HT dans la limite d'un plafond de 8 000 € par local (soit une subvention maximale de 4 000 €). Cette aide est versée paritairement par la CCPAL et par l'État.

Vous souhaitez déposer un dossier de demande ? Contactez le service développement économique du Pays d'Apt Luberon. 04 90 04 49 70.
Liste des activités éligibles et Règlement d'attribution des aides sur www.paysapt-luberon.fr / Rubrique Économie.

Une Saison estivale réussie au plan d'eau de la Riaille !

La phase 2 des travaux de valorisation du plan d'eau s'est achevée avant la saison estivale, l'occasion pour les habitants du Pays d'Apt Luberon et les touristes de le découvrir sous un jour nouveau et d'y trouver cet été de quoi profiter de joies des activités de plein air ! Zone de baignade en milieu naturel, skate-park, pétanque, beach-volley, aire de jeux, restauration, parking vélo et voiture à proximité…

© CCPAL

Nouveauté en 2020

> **Une aire de camping-car ouverte toute l'année**
20 emplacements d'une durée maximale de stationnement de 8 jours consécutifs (accès payant). Le service de vidange et de distribution d'eau potable, ainsi que la recharge électrique sont possibles.

> **Une base de loisirs nautique « Moby Base »**
parcours d'obstacles flottants, espace toboggans gonflables aquatiques, pédalos, paddles.

© CCPAL

Portrait

Quel est votre parcours ?
Laurent : Plus de 20 ans d'expériences et de voyages culinaires parmi de nombreux restaurants étoilés. Et « jeune » entrepreneur. Morgane : à la base je suis dans la communication, formée sur le tas dans la restauration, c'est le 4e établissement que je gère.

Quelle est l'activité principale de votre entreprise ?
Restauration rapide, plats à emporter, événementiel.

Pourquoi ici ?
Laurent : Natif de la région, c'est un retour aux sources, proximité de la famille et des amis une région riche en matières premières, de beaux légumes. Je souhaite travailler avec les producteurs locaux. Morgane : le côté nature me plaît beaucoup.

Qu'est-ce qui vous rend fier ?
Laurent : Mes filles de 4 et 7 ans, ma famille c'est le socle de tout, de mon parcours professionnel.

Quelles sont vos perspectives de développement, vos challenges ?
Laurent : Reprise de la clientèle et maintenir ce que Julien avait créé. Morgane : J'aimerais apporter ma touche « nature » sur le côté alimentation, développer « l'alimentation santé ». Le buffet est devenu végétarien. Nous souhaitons faire découvrir une nouvelle façon de s'alimenter même si la pièce de bœuf et le hamburger restent à la carte !

Quelles sont vos attentes ?
Pérenniser l'activité restauration tout au long de l'année et développer des moments festifs en période estivale. Créer un herbier, développer le volet durable, le tri des déchets, le traitement des déchets organiques, privilégier les circuits courts… en faire une très belle table dans le Pays d'Apt Luberon.

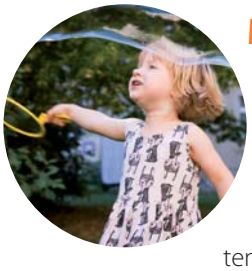

Multi-accueils
> Les admissions 2020-2021

La commission d'admission des multi-accueils de la Communauté de communes Pays Apt Luberon a eu lieu en juin 2020. Elle a permis l'admission de 65 nouvelles familles et leurs enfants pour septembre à temps plein ou non complet.
Il reste encore des possibilités d'accueil certains jours de la semaine et les mercredis sur l'ensemble des multi-accueils du territoire.

L'accueil occasionnel, y avez-vous pensé?!

Le service petite enfance propose également de l'accueil occasionnel sur l'ensemble des structures multi-accueils du territoire, ce mode de garde s'adresse aux familles qui ont besoin de temps pour des rendez-vous, faire une course, des démarches administratives, faire du sport, se détendre, pour préparer une reprise d'activité : stage, formation ou bien pour préparer l'enfant à la vie en collectivité. Pour une demande d'accueil occasionnel vous pouvez vous inscrire auprès des directrices.teurs de crèche.

©CCPAL

Pour obtenir une place
Vous pouvez dès à présent prendre contact avec le guichet unique par mail :
guichet.unique@paysapt-luberon.fr
ou par téléphone 04 90 05 80 74
ou 04 86 69 26 08

La petite enfance à l'heure du déconfinement

« Le 16 mars, conformément aux directives gouvernementales, l'ensemble des multi-accueils, le RAM et le LAEP ont dû fermer leurs portes. Seule, la Chrysalide à Apt a continué à fonctionner pour accueillir les enfants de soignants et des personnels prioritaires en charge de la gestion de la crise sanitaire. Ainsi, le personnel du service petite enfance est resté mobilisé pendant toute la période de confinement. Dans cet intervalle, enfants, familles et professionnels ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation ; nouvelles têtes, nouvelle organisation, nouveaux protocoles sanitaires.

Malgré l'éloignement, professionnels et parents ont su garder le lien, via les réseaux sociaux et mails. Les transmissions d'informations contenant des ressources pédagogiques, les échanges de nouvelles, de photos ont permis d'entretenir la relation avec les familles.

La réouverture de l'ensemble des structures dès le 11 mai a été une nouvelle étape pour les équipes et les familles, se retrouver malgré les craintes, s'adapter aux nouvelles précautions sanitaires, appliquer la distanciation, porter des masques, autant de contraintes qui vont à l'encontre des valeurs portées par les professionnels de la petite enfance. Dans cette période, le soutien de CNAF, via des aides exceptionnelles, permettra que la facture ne soit pas trop lourde pour les familles et la Communauté de communes.

Depuis le 22 juin, le retour à nos pleines capacités d'accueil nous permet d'accueillir tous les enfants tout en maintenant certaines précautions. Cette expérience nous a montré que les équipes et les familles ont su concilier la sécurité sanitaire et la qualité de l'accueil dans l'attente d'un retour à la normale souhaité par tous. »

Martine Claret, Directrice du service Jeunesse et Petite enfance.

©CCPAL

Centre Social et Culturel Intercommunal, Lou Pasquié

Même si les actions du début de l'année ont été perturbées par la crise sanitaire, le centre est resté mobilisé et prévoit un 2e semestre très animé !

Accueils périscolaires

Label « PLAN MERCREDI »
Dès la rentrée, l'accueil du mercredi sera ouvert à tous les enfants de l'intercommunalité ! Il a obtenu le label de qualité « PLAN MERCREDI » qui permet au centre d'inviter des intervenants spécifiques proposant de belles réalisations ! RV à Roussillon de 8h à 18h (hors vacances scolaires), inscription à la journée ou demi-journée.

Avant ou après l'école…
À Bonnieux, Goult, Lacoste, Ménerbes & Roussillon. Ces accueils sont de vrais temps d'animation éducatifs et ludiques dédiés aux enfants. Chaque année un nouveau projet commun vient relier ces 5 accueils ; sur 2019/2020, c'est l'association CINEMANOUCHE qui a œuvré avec les enfants autour de la création d'un court-métrage sur la thématique de la préservation de la planète…

d'infos : 04 90 05 71 04 - secretariat.cslp@gmail.com

Service Action collective des familles les RV à venir

Parce qu'il n'y a pas de formations ni de recette magique pour être parent, le centre social propose au travers de son service action collective des familles, différents types d'actions pour que les parents se rencontrent, discutent, échangent sur leur vécu, et prennent plaisir.

Le festival DE L'UN VERS L'AUTRE autour de la parentalité aura lieu les 22 et 27 septembre à la MLEC. Entrée gratuite. Co-organisé avec la MLEC et la MJC ArchiPop. Plus d'infos dans la page agenda du magazine.

Les Parentines proposent un espace de jeux et d'animations parents-enfants en faveur du soutien à la parentalité et reprendront dès le 9 septembre à la MLEC de Bonnieux. Les mercredis de 10h à 12h.

Une « sortie familles » en octobre pour découvrir l'Hôtel de Caumont à Aix-en-Provence, magnifique lieu d'exposition ! Au départ de Roussillon (date en cours)

d'infos : Peggy Mayan 06 42 61 18 69
famille.cslp@gmail.com

Côté jeunesse…

Solidarité :
Le collectif jeunes s'est engagé par 2 fois pendant le confinement sur « LES MIAMS DU CŒUR » ; une centaine de desserts ont été concoctés par 40 jeunes du collectif et 10 bénévoles de Murs par solidarité pour l'EHPAD d'Apt, les éboueurs, le personnel soignant de l'Hôpital et les bénévoles du Secours Populaire !

Nouveau local :
Le collectif a emménagé en mai à St-Saturnin-lès-Apt dans un local mis à disposition par la municipalité. Ce lieu permet de se retrouver les mercredis et samedis après-midi, ainsi que les vendredis après les cours pour travailler les projets. Pendant les vacances scolaires, ce lieu s'ouvre à tous les jeunes qui veulent participer aux animations mises en place par les animateurs jeunes de Lou Pasquié. Inscription au plus tard début septembre (nombre de places limité)

> loupasquie84@gmail.com
04 90 05 71 04

Le Mas des jeunes de Goult :
Ouvert les mercredis et samedis après-midi : les jeunes peuvent passer un moment pour discuter, ou encore participer aux animations et sorties proposées par les animateurs.
Pour venir au Mas des jeunes :

> s.peltier.cslp@outlook.fr
04 90 05 71 04

Évènements :
Les programmations se précisent : le Bring Back the Bass a été reporté le 3 octobre. Il aura bien lieu à Apt et est organisé en partenariat avec le service culturel de la mairie d'Apt ; l'halloween Party aura lieu le 30 octobre à Roussillon ; le Winter Zic Zac, le 12 décembre avec de belles surprises.

Appel à bénévoles

Le centre social souhaite développer l'investissement bénévole dans son équipe ! Si vous souhaitez participer ponctuellement ou durablement sur les services enfance, séniors…
contactez Alain Besnet : loupasquie.vielocale@gmail.com
04 90 05 56 91

« Voici plus de 5 mois que le Conservatoire fermait ses portes au public, d'abord pour une période de confinement sans précédent, puis parce que malgré le déconfinement annoncé, le Conservatoire figurait dans la liste des établissements non autorisés à rouvrir, en application du décret n°2020-545 et de la circulaire du préfet de Vaucluse du 11 mai. La rentrée de septembre fut le rendez-vous donné et pris sans faute avec les élèves et usagers du Conservatoire. Nous sommes heureux de vous retrouver pour cette reprise des cours dans les locaux du Conservatoire ! Et pourtant nous ne nous étions pas totalement quittés puisque le Conservatoire a poursuivi son activité pédagogique en proposant un enseignement à distance tout en maintenant un lien pédagogique individualisé avec l'ensemble des élèves. La période de confinement fut l'occasion pour les enseignants et les élèves d'expérimenter de nouvelles formes d'apprentissage. Programme de découverte d'artistes ou de répertoires, organisations de mini-concerts depuis le balcon ou en bout de jardins entre voisins, création d'espaces virtuels de répétition… et d'autres initiatives encore, reflets de l'importance de la musique, de sa pratique, ceci malgré un contexte difficile ! »

Michel Rey, Directeur Conservatoire

Ça s'est passé avant le confinement

En février > Un label !

Le Conservatoire a vu son classement « Conservatoire à Rayonnement Intercommunal » renouvelé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de PACA/Ministère de la Culture. Ce classement valable 7 ans atteste d'un socle qualitatif et professionnel identique partout et pour tous permettant de favoriser une grande diversité de profils d'amateurs comme d'étudiants intégrant l'enseignement supérieur de la création artistique.

Sur le territoire national on dénombre 85 CRI.

Infos pratiques

> Pré-inscription nouveaux élèves sur : www.conservatoiredemusiquepaysaptluberon.fr du 20 août au 02 septembre 2020

> Reprise des cours : 21 septembre 2020

L'Actu du Conservatoire !
Des nouveaux outils à destination des familles… En quelques clics…

Votre espace personnel en ligne

Les familles peuvent créer leur espace personnel sur l'extranet via IMuse.
Consultations des cours, horaires, historiques de parcours, répertoires musicaux, la facturation… etc.

Vos factures

Les familles peuvent accéder via leur espace personnel, en quelques clics, au service de paiement en ligne entièrement sécurisé PayFIP, sans avoir à se déplacer au Conservatoire. Ce dispositif permet un paiement simple et rapide des appels à cotisation, par carte bancaire. Il est accessible 24 heures/24 et 7j/7.

Vos inscriptions…

Pour les anciens élèves, les réinscriptions sont accessibles désormais sur :
www.conservatoiredemusiquepaysaptluberon.fr, toujours depuis leur espace personnel.
Pour les nouveaux élèves, les pré-inscriptions se font également en ligne depuis le site internet du Conservatoire.

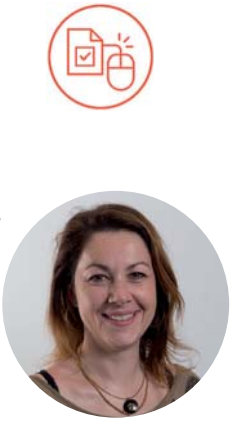

« Ces nouveaux outils répondent à la fois à un enjeu de modernisation du Conservatoire, une ouverture vers la dématérialisation et ont trouvé également toute leur utilité dans le contexte lié au coronavirus. Néanmoins, même si le virtuel a permis de garder le lien avec les familles, toute l'équipe du Conservatoire a hâte de retrouver ses anciens et nouveaux élèves, dès la rentrée de septembre et ce dans les meilleures conditions possibles d'accueil et d'enseignement. Afin d'aider les familles dans la prise en main de ces nouveaux dispositifs, le Conservatoire a développé des tutoriels vidéos et numériques disponibles sur son site. En cas de besoin, l'accueil et le secrétariat du Conservatoire sont toujours à l'écoute des familles pour les accompagner dans leurs démarches. »

Julie Rouchon, Responsable des Affaires Générales au Conservatoire

Zoom sur… Des cursus repensés pour mieux répondre aux attentes

Dans le prolongement de la modernisation de son pôle administratif, le Conservatoire intercommunal de musique restructure son organisation pédagogique afin de s'adapter aux nouveaux besoins de la société. Ainsi, le Conservatoire devient un centre de ressources pour les pratiques de la musique en amateur et un lieu d'animation de la vie culturelle du territoire. De fait, il articule son projet d'établissement autour de trois grandes missions : l'enseignement artistique, l'éducation et l'action culturelle. Ce faisant, il vise, à travers une organisation cohérente de parcours d'études (diplômant ou non diplômant), à mettre en place un ensemble d'activités individuelles ou collectives ouvert à tous.

CYCLE DÉCOUVERTE

GS / CP / CE1 >
Cours collectif, Éveil et sensibilisation

PARCOURS DIPLÔMANT

CYCLE 1 > EXPLORATION

Dès le CE2 >
Formation musicale.
Apprentissage instrumental.
Orchestres et chant choral.

Dès la 6e >
Classes artistiques en partenariat avec la Cité scolaire d'Apt.
Dans le temps scolaire.

Dès la 5e et Adultes >
Cours adaptés en fonction de l'âge et parcours sous contrat pédagogique.

CYCLE 2 > RÉALISATION

Après obtention du Cycle 1 et consultation des enseignants

Dès la 6e >
Formation musicale. Apprentissage instrumental. Orchestres et chant choral. 2e instrument en option. Formation complémentaire et projets.

Dès la 5e >
Classes artistiques 5e/4e en partenariat avec la cité scolaire d'Apt.
Dans le temps scolaire.

CYCLE 3 > APPROFONDISSEMENT

Après obtention du Cycle 2 et consultation des enseignants.

1re / Terminale >
Orientation des élèves vers un Conservatoire à rayonnement régional *(hors Conservatoire Pays d'Apt Luberon).*

PARCOURS NON DIPLÔMANT

PARCOURS ÉDUCATION ARTISTIQUE & CULTURELLE

Dès le CE2 >
Orchestre à l'école dans le temps scolaire en partenariat avec l'Éducation Nationale.

Dès la 6e >
Classe Amadeus – Maîtrise de chant dans le temps scolaire en partenariat avec le collège Jeanne d'Arc.

PARCOURS PROJET OU ACCOMPAGNÉ

Dès la 5e et Adultes >
Différents modes de pratique sous contrat pédagogique de 1 à 3 ans.
Parcours culture et langages – Parcours technique Parcours d'ensemble – Parcours plus.

APPROFONDISSEMENT

1re / Terminale et Adultes >
Cours adaptés sous contrat pédagogique de 2 ans max

PARCOURS LIBRE

Pratique amateur > Âges et niveaux différents
Chorale junior (dès 8 ans) – Chorales adulte – Atelier des Balkans – Atelier Djembé.

Plan Climat Air Énergie Territorial
L'heure est à la consultation du grand public !

« Le Conseil Communautaire du 12 décembre dernier a voté l'arrêt du PCAET de la CCPAL. Autrement dit, le document est figé momentanément, le temps qu'il soit analysé par le Préfet et le Président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale et le grand public.
Nous avons reçu les avis du Préfet et du Président de Région. Les réponses apportées à ces avis seront disponibles lors de la consultation publique.
Après avoir répondu à l'ensemble des avis, le projet de PCAET sera réajusté en vue de l'adoption définitive.
En parallèle de cette phase de validation réglementaire du PCAET, deux démarches de valorisation ont été lancées : l'engagement dans le label « Une COP d'avance » de la Région qui valorise et récompense les collectivités engagées en faveur de la transition énergétique et du développement durable et l'engagement dans le dispositif « Cit'ergie » de l'ADEME permettant un accompagnement pour la mise en œuvre des actions du PCAET, en plus de faire partie d'un réseau de collectivités engagées pour la transition énergétique à travers l'Europe. Ces démarches servent à alimenter la dynamique de transition énergétique au niveau du territoire. »

Jonas Lajarge, chargé de mission Transition énergétique & PCAET

d'infos : plan.climat@paysapt-luberon.fr / www.paysapt-luberon.fr / 04 90 04 49 70

COVID-19 : Modification du calendrier PCAET > La consultation publique en ligne de 30 jours, qui devait avoir lieu entre avril et mai, aura lieu à la mi-octobre. Une information sera publiée sur le site de la CCPAL au moins 15 jours avant le début de la consultation.

Petit lexique du PCAET

Mobilités actives ou mobilités douces désignent tous les modes de déplacement qui n'ont pas recours à une énergie autre que celle du corps humain : la marche à pied, le vélo, les rollers, la trottinette, etc. Ces types de mobilités permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de polluants atmosphériques et de nuisances sonores liées à nos déplacements. Ils participent à créer un cadre de vie plus agréable en réallouant l'espace public accaparé par la voiture (voirie et parkings) à des espaces de sociabilité et de vie. Cela contribue également à la dynamisation du commerce de proximité.

L'autosolisme, contraction du terme « automobile » et de « solisme » (dérivé de soliste, en solo), désigne l'action de conduire un véhicule motorisé en étant seul à bord. À noter que la voirie et le stationnement automobiles représentent jusqu'à 80% de l'espace public en ville, c'est autant de superficie qui n'est pas valorisée. Pour le réduire : développement du vélo, promotion du co-voiturage et des transports publics, l'auto-partage, etc.

Les étapes

28 juin
2e tour des élections

16 juillet
Mise en place du nouveau conseil communautaire

Fin septembre
Mise en place de la nouvelle commission Environnement & Transition Énergétique

Mi-octobre
Consultation Grand public

Novembre
Séminaire d'appropriation élus

Décembre
Adoption du Plan Climat en Conseil communautaire

Janvier 2021
Forum d'engagements avec les partenaires

COVID-19 :
Modification du calendrier PCAET
La consultation publique en ligne de 30 jours, qui devait avoir lieu entre avril et mai, aura lieu à la mi-octobre. Une information sera publiée sur le site de la CCPAL au moins 15 jours avant le début de la consultation.

Petit lexique du PCAET

Adaptation

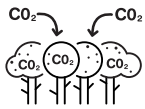

Atténuation

Atténuation et adaptation : Le changement climatique est un sujet complexe touchant de nombreuses thématiques (agriculture, transports, énergies, déchets, habitat, aménagement, forêt, etc.). Le PCAET aborde ce sujet avec un axe énergétique puisqu'il s'agit d'une des principales causes des changements climatiques que l'on observe : il s'agit d'un levier d'action important.

L'atténuation consiste à réduire, par des processus naturels ou des moyens technologiques, nos émissions de gaz à effet de serre (comme le CO2) dans l'atmosphère et à stocker du carbone [1] afin de limiter l'effet de serre [2] d'origine anthropique.

Exemple : utiliser le vélo plutôt que la voiture = baisse d'émission de Co2.

L'adaptation concerne la réduction des risques et des impacts des effets néfastes du changement climatique (canicules, inondations, sécheresse, etc.). Comme dans le cadre de l'atténuation, l'adaptation peut s'appuyer sur le fonctionnement des milieux naturels ou sur des solutions techniques ou technologiques.

Exemple : la végétalisation des espaces apporte de la fraîcheur en été ou en période de canicule.

Ces deux aspects de la lutte contre le changement climatique sont complémentaires et souvent indissociables.

Notons que les écosystèmes fournissent des services écologiques aidant les sociétés humaines à se protéger face aux conséquences climatiques. On estime à l'heure actuelle que les écosystèmes naturels absorbent chaque année près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre générées par les activités humaines. L'autre moitié amplifiant l'effet de serre, en partie responsable du changement climatique.

1. Voir Trait d'Union n°14 – 2. Voir Trait d'Union n°15

Station GNV / Projet d'extension

Opérationnelle depuis 2018, la station intercommunale GNV (Gaz Naturel pour Véhicule) rencontre un grand succès. Les bennes à ordures du SIRTOM, les véhicules de la CCPAL ainsi que ceux des communes environnantes (Apt, St-Martin-de-Castillon) l'utilisent tous les jours.
La flotte utilisant la station à fin 2019 était celle imaginée pour fin 2021. Les 2 ans d'avance sur les prévisions obligent donc à avancer l'extension qui avait été envisagée lors de la conception. C'est dans cette optique, que depuis début avril, la CCPAL travaille avec le cabinet d'études spécialisé qui l'avait accompagnée sur le premier projet, pour définir les besoins et budgéter cette extension.

"Ce projet innovant a mis la lumière sur la façon dont la CCPAL envisageait les flottes véhicules de demain. Continuer d'assurer les missions, c'est aussi possible avec des véhicules propres qui rejettent beaucoup moins de gaz à effet de serre et quasiment aucune particule fine. Cette extension permet à la CCPAL d'être cohérente avec son Plan Climat arrêté en décembre dernier."

Frédéric Sacco, Vice-président en charge du Développement durable

©ZAS

Bennes à Ordures Ménagères du Sirtom

Programme Local de l'Habitat
Le « Porter à connaissance de l'État »

Le Préfet de Vaucluse et le Préfet des Alpes de Haute Provence ont signé un Arrêté désignant le Préfet de Vaucluse comme le coordonnateur qui suivra l'élaboration du Programme Local de l'Habitat Pays d'Apt Luberon. La réunion de lancement du 13 février dernier a rassemblé le 1er Comité Technique auquel étaient invités les services de l'État, les Départements de Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence, l'Établissement public Foncier, les bailleurs, les élus des communes. À cette occasion les services de la Direction Départementale des Territoires de Vaucluse (DDT 84) ont présenté le Porter à Connaissance de l'État (PAC).

Covid-19 > Compte tenu de la situation sanitaire le calendrier initialement prévu est décalé et les prochaines réunions seront programmées à compter de septembre 2020, pour la tenue des ateliers techniques avec les partenaires et les rencontres avec les élus.

Qu'est-ce qu'un PAC ?

Qu'est-ce qu'un PAC ? Ce document vise à exprimer les attentes de l'État et souligner les enjeux prioritaires sur le territoire, apporter des informations utiles à l'EPCI : périmètre d'analyse, données statistiques, analyse territorialisée, rappeler le cadre juridique et réglementaire à respecter. Il servira de cadre à la Communauté de communes qui, épaulée par l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse, s'est lancée dans l'élaboration du Diagnostic.

Projet « Luberon Labo Vélo »
Phase 1 Élaboration du diagnostic !

La mise en œuvre de la convention a démarré avec le lancement d'un appel d'offre afin de retenir le bureau d'études. La société INDDIGO a été retenue et accompagnera le Parc du Luberon, porteur du projet avec le soutien de l'ADEME, les 5 collectivités, dont fait partie la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, et les 7 villes partenaires, pour la réalisation d'une feuille de route à l'attention des maîtres d'ouvrage du territoire. Un programme d'investissement sera intégré à la proposition ainsi que les dispositifs de financement pour la réalisation d'aménagements et services vélo. Une réunion de lancement s'est déroulée en début d'année, elle avait pour objectifs de présenter entre autres le contexte de la mission et les objectifs identifiés, les premières analyses territoriales, le calendrier prévisionnel de réalisation de la mission.
Cette réunion était également l'occasion d'échanger sur les enjeux et problématiques avec les acteurs du territoire.
Cette phase 1 d'élaboration du diagnostic a d'ores et déjà bien avancé, suivra la phase 2 d'élaboration de la stratégie puis 3, avec les fiches opérationnelles détaillées.
Prochains RV le 22 et 24 septembre > Comités de pilotage.

Campagne nationale > Coup de Pouce Vélo !

Dans la perspective de la sortie du confinement, le Gouvernement a pris des mesures pour encourager la pratique du vélo par les Français. la plateforme www.coupdepoucevelo.fr a été activée le 11 mai 2020. Elle permet à chacun de bénéficier du plan de 20 millions d'euros lancé par le gouvernement pour faciliter la pratique du vélo. Parmi les mesures décidées, une remise de 50 € est offerte à tous les particuliers pour la remise en état d'un vélo au sein du réseau des réparateurs référencés sur cette plateforme.
La remise vélo de 50 € : comment ça marche ?
Les réparations financées doivent être liées à la remise en état du vélo (changement de pneus, remise en état des freins, changement du câble de dérailleur…). Les accessoires de sécurité (casque…) ou les réparations liées à l'esthétique et au confort ne sont pas éligibles. La TVA reste à la charge du particulier.
Cette prime n'est valable qu'une seule fois chez un réparateur affilié « Coup de Pouce Vélo Réparation » du 11 mai et jusqu'au 31 décembre 2020.
Le coup de pouce vélo est porté par la Fédération des Usagers de la Bicyclette avec le soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire.

⊕ d'infos sur www.coupdepoucevelo.fr

« Le marché du tourisme a subi de plein fouet la crise sanitaire »

L'activité touristique a-t-elle repris en Luberon ?
Nous sortons d'une période compliquée, l'activité a repris doucement depuis la mi-juin. D'abord avec les visiteurs locaux dans les premières semaines, puis la provenance s'est faite nationale et européenne en partie sur toute la période estivale. Cet épisode a marqué un coup d'arrêt pour l'industrie touristique. Cela laissera des traces sur le moyen et le long terme.

Par quoi sont attirés les touristes qui viennent ?
En fonction des centres d'intérêt, il est possible de passer du temps autour du patrimoine industriel et naturel liés aux ocres, à la lavande, du patrimoine historique avec de nombreux villages de charme, notamment les villages classés « Plus Beaux Villages de France » comme Ménerbes et Roussillon. Le Luberon possède une offre très diversifiée dans un bassin touristique qui reste à taille humaine, les visiteurs peuvent déambuler à pied dans nos villages, à vélo grâce aux itinéraires balisés et à la Véloroute du Calavon. C'est la déambulation contemplative et le repos qui font de notre destination un endroit idéal après le confinement.

Avez-vous revu votre stratégie touristique estivale ?
Pas vraiment… Nous avons construit une destination à échelle humaine, authentique et hétéroclite, dans une perspective de tourisme durable. Notre force, c'est que 60% de nos visiteurs viennent du territoire national. Des visiteurs que nous connaissons bien et pour lesquels l'opération séduction fonctionne bien ! Aujourd'hui, face à une destination comme Nice, où 80% des flux sont internationaux, nous sommes en meilleure posture.

Avez-vous une communication estivale spéciale cette année ?
L'évidence pour nous a été de développer sur les réseaux sociaux, les newsletters et sur le blog une campagne de relance et de reprise de contact, très soft, via un affichage dans les commerces : « Cet été, passez vos vacances en Luberon […] soyons solidaires ! ». L'idée est d'avoir des échanges entre les socio-professionnels et habitants du territoire pour marquer notre soutien. Dans un deuxième temps, nous menons une campagne de commercialisation d'activités de loisirs cumulées par l'intermédiaire d'une entreprise locale « Coq Trotteur », pour lequel le Pays d'Apt Luberon est devenu territoire pilote. C'est l'intermédiaire idéal pour les visiteurs ou habitants qui souhaitent remplir un panier d'activités locales. Cette action prend ici tout son sens ! Dans un troisième temps, en plus d'avoir maintenu nos 48 visites guidées sur 9 de nos communes, nous avons élaboré avec l'aide des autres Offices de Tourisme du Luberon les soirées Sunset Vignerons. 28 domaines viticoles sur 9 dates soit 82 soirées intimistes proposant une expérience au coucher du soleil : promenade dans les vignes, dégustation et repas thématiques servis à table par des traiteurs locaux. Le succès est au rendez-vous chaque mardi puisque les soirées s'annoncent toujours complètes… Ces rencontres hebdomadaires autour du vin et de la gastronomie sont un réel moment d'échanges et de convivialité à partager en couple, entre amis ou en famille !

Finalement, l'activité touristique n'a pas été impactée tant que ça en Pays d'Apt Luberon cet été ?
Le budget de l'Office de Tourisme dépend à 60% du montant de la Taxe de séjour. La perte sèche engendrée en ce début d'année se répercutera sur l'année prochaine. Des choix stratégiques ont donc déjà été opérés pour commencer à « panser » la situation à court terme. Au niveau des visiteurs nationaux, on voit que les comportements de consommation sont perturbés, les gens restent dans une optique de prudence. Il y a de l'envie mais des freins persistent face à l'incertitude du contexte sanitaire. Seulement 49% de Français ont choisi de partir en vacances cet été. La saison n'est pas encore finie et nous n'atteindrons pas les niveaux d'activité des saisons estivales précédentes, même si l'on peut avoir encore de bonnes surprises.

« Nos visiteurs sont avant tout régionaux. Malgré la baisse significative de l'activité touristique subie en France, ce sont les locaux qui ont profité de cette situation assez exceptionnelle pour redécouvrir le Pays d'Apt Luberon. »

Ludovic Laffitte,
Directeur de l'OTI

On a Tous Besoin du Luberon #On a Tous Besoin DuSud

Campagne de soutien Post-confinement de la Région Sud et de l'Office de Tourisme Intercommunal

L'esplanade de l'Office à Apt inaugurée

Lors de l'inauguration, Frédéric SACCO, ancien vice-Président délégué au tourisme, a rappelé l'ensemble des travaux successifs intérieurs réalisés sur ce bâtiment, sauvé de la destruction il y a plusieurs années. Il a salué la confiance des élus sur le choix des aménagements qui permettent aujourd'hui d'accueillir comme il se doit les touristes, les cyclistes de passage, qui pourront parquer leurs vélos dans des boxes sécurisés, ainsi que les piétons qui trouveront bancs et tables pour faire une pause au cours de leurs balades.

Toute l'esplanade a été couverte de plus de 200 plants et de 18 arbres. Un parking de plus de 30 places a été aménagé et un arrêt de bus installé. Ce projet d'un montant de 343 000 € HT a été financé à hauteur de 80 000 € par le contrat de ruralité de l'État, 102 000 € par le CRET de la Région Sud et 100 000 € par les fonds de la contractualisation avec le Département de Vaucluse.

Réhabilitations STEP
Saint-Martin-de-Castillon et Lioux

Les deux stations réhabilitées ont été mises en route en 1992. Les eaux usées de St-Martin-de-Castillon et de Lioux y sont traitées au moyen d'un process dit « à lits bactériens ». L'eau usée passe d'abord par une grille pour éliminer les déchets les plus gros, puis par un décanteur-digesteur permettant de séparer les matières solides et fines des eaux usées. L'eau est ainsi prête à être « épurée » dans le lit bactérien. Elle est alors aspergée sur de la pouzzolane, qui est composée de petits cailloux de roche volcanique. Cela permet de faire percoler l'eau entre ces cailloux, de l'aérer, et qu'un développement bactérien sur les cailloux assure une élimination importante des pollutions restantes. L'eau usée poursuit ensuite le process vers un clarificateur puis un canal de rejet vers le milieu naturel Les travaux ont permis de remettre de la pouzzolane neuve et de réhabiliter le système d'aspersion des eaux usées.

Travaux > 126 000 € > de mars à juillet 2020.

Mise en place de la pouzzolane neuve dans les lits bactériens

Évacuation de la pouzzolane initiale au moyen d'un camion aspirateur

Malgré la crise sanitaire, la continuité assurée

Entre 2013 et 2018, 6,5 M€ d'aides de l'agence de l'eau RMC dans le cadre de son 10e programme « Sauvons l'eau » ont permis la réalisation d'actions dans la lutte contre la pollution domestique et la préservation de la ressource en eau sur le territoire de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon géré par la régie de l'Eau et de l'Assainissement de l'intercommunalité.
Dans le cadre du 11e Programme de l'agence RMC, de nouvelles règles d'attribution des aides permettront à la CCPAL de bénéficier de subventions. En effet, l'Agence de l'eau aidera prioritairement les 25 communes de l'interco du fait de leur classement en « Zone de Revitalisation Rurale ». « Économiser et mieux partager la ressource, améliorer la qualité des eaux, soutenir rattrapage structurel des territoires ruraux défavorisés et la gestion durable du service d'eau et d'assainissement » sont les chantiers prioritaires subventionnés dans le cadre de ce programme par l'agence de l'eau sur le territoire de la CCPAL.
Le contrat entre l'Agence et la CCPAL est en cours d'élaboration et de signature : le territoire bénéficiera d'aides financières à hauteur de 3 M€ sur la période fin 2019-2021 sur les divers travaux Eau et Assainissement.

Portrait / EL OUFIR Fatima, 26 ans
Agent administratif au sein du service de l'eau et assainissement

En tant qu'agent administratif, je réponds aux diverses demandes des usagers, à l'accueil et par téléphone, des 13 communes sur lesquelles nous avons la compétence eau et assainissement, telles que les demandes d'abonnements, de résiliations, les explications de factures, les problèmes aux compteurs, ...

Quelles sont vos missions au quotidien ?
L'accueil physique et téléphonique des abonnés : souscription et résiliation de contrat d'eau, création de fiche réclamation (exemple : fuite avant compteur, sous-pression, etc.). Point quotidien avec les agents de terrain avant et après leurs interventions. Traitement de demande des aides sur les factures d'eau à la demande des mairies ou du Conseil Départemental. Création de nouveaux branchements et de pose de nouveaux compteurs. Envoi courrier pour des alertes fuite après compteur. Traitement de courriers et mails reçus.

Quelles sont les qualités requises ?
La rigueur, l'organisation, l'écoute, la méthodologie.

Quelle formation avez-vous effectuée ?
BAC PRO Secrétariat, BTS Assistante de Gestion, Formation de Réactualisation en Comptabilité et gestion des Ressources Humaines.

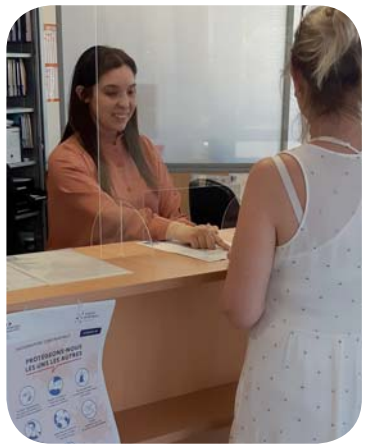

« Ce qui me plaît dans ce métier c'est d'être en contact avec les usagers, d'être polyvalente en apprenant les termes techniques du métier de l'eau et de l'assainissement. »

Step d'Apt > Reprise du chantier depuis fin avril !

© Nicolas Ustaloghi

« À l'annonce du confinement par les autorités le 16 mars, le groupement d'entreprises a annoncé à la CCPAL qu'il était dans l'obligation d'arrêter le chantier. Celui-ci a donc été mis en sécurité immédiatement. S'il n'y avait plus d'activité sur le site, le projet s'est cependant poursuivi, que ce soit par des réunions d'échanges hebdomadaires en Visio, ou pour la réalisation d'études et la confection de matériels en atelier. Dès la mi-avril, la CCPAL a travaillé avec ces partenaires sur les conditions d'une reprise du chantier permettant de respecter la sécurité du personnel. Le chantier a ainsi redémarré 2 semaines avant le début du déconfinement, dès le 27 avril, dans des conditions strictes : respect des gestes barrières, port du masque généralisé, aménagement des vestiaires et réfectoires, etc. Sur la trentaine d'ouvriers présents en mars, seule la moitié a pu être de nouveau affectée à ce chantier. Bien que tout soit mis en œuvre pour terminer au plus vite, la mise en service de cette nouvelle station d'épuration devrait être décalée de quelques mois et se dérouler en mai 2021. »

Fabrice Paqueteau,
Directeur du Service Eau et Assainissement

Les phases du chantier

« Le Lien », au cœur des communes et sur la route depuis cet été !

Labellisé Espace France Services itinérant, « Le lien » a été inauguré cet été et a démarré sa tournée à travers les communes de l'intercommunalité. Ce service, véritable guichet mobile, est ouvert à tous. Gratuit et confidentiel, le bus se déplacera sur tout le territoire selon un calendrier d'itinérance annuel.

De l'information à l'accompagnement

L'animatrice du Lien vous accueille, oriente et conseille dans vos démarches administratives

Pôle Emploi I L'Assurance Maladie I La Mutuelle Sociale Agricole I La Caisse d'Allocations Familiales I La Caisse de Retraite et Santé au travail Sud-Est I La Direction Départementales des Finances Publiques I La Poste I Le Conseil Départemental d'Accès au Droit de Vaucluse I L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (Permis, immatriculation…).

Des équipements en libre accès

…Ordinateurs, tablette, connexion WiFi, imprimante

> *« Je suis contente de participer à cette expérience très enrichissante. On se sent utile vis-à-vis de certaines personnes qui se sentent un peu laissées sur le bord du chemin par rapport aux démarches administratives en ligne. C'est un soutien. On vient chez elles. Les personnes se sentent prises en considération. De plus, c'est une expérience très motivante aussi bien d'un point de vue personnel que professionnel. C'est un + pour la MSA de participer à ce projet pour être au plus près des administrés. »*
>
> Pascale Sablayrolles, Animatrice MSA

> *« C'est une expérience riche en rencontres. Une aide très appréciée de la part de tous les usagers dont les retours sont très positifs. À chaque dossier clôturé les gens remercient chaleureusement. On se déplace vers eux, chez eux, c'est très important. Cela inverse les rôles et la vision traditionnellement rigide de l'administration. Ça permet plus de souplesse et facilite la vie de beaucoup d'usagers. »*
>
> Cosette Simon, Animatrice EFSi, CCPAL

Inauguration du « Lien » le 1er juillet

Le Lien
Pays d'Apt Luberon

Le Lien près de chez vous !

Pour consulter le calendrier d'itinérance et les horaires de permanence du bus dans votre commune > RV sur www.paysapt-luberon.fr et auprès de votre mairie.

d'infos : 07 85 10 33 80 / 04 90 04 49 70 / lelien@paysapt-luberon.fr

DOSSIER SPÉCIAL
Nouvelle gouvernance 2020-2026

48 conseilleurs communautaires titulaires (21 suppléants) dont 28 membres du Bureau, 10 vice-présidents et 1 président.

Répartition des sièges du Conseil communautaire

Apt > 17 sièges I Bonnieux > 2 sièges I Gargas > 4 sièges I Saint-Saturnin- lès-Apt > 4 sièges I Auribeau I Buoux I Caseneuve, Castellet-en-Luberon I Céreste I Gignac I Goult I Joucas I Lacoste I Lagarde d'Apt I Lioux I Ménerbes I Murs I Roussillon I Rustrel I Saignon I Saint-Martin de Castillon I Saint-Pantaléon I Sivergues I Viens I Villars > 1 siège pour chacune de ces communes soit 21 sièges en tout.

48 conseillers communautaires titulaires prendront part à la gouvernance de...

1 président et 10 vice-président.e.s

Gilles Ripert
Président en charge de la police rurale, Espace France Services
Maire de Caseneuve

Jean Aillaud
Vice-président délégué aux Finances/budget/Subventions
1er adjoint d'Apt

Véronique Arnaud Deloy
Vice-présidente déléguée au Conservatoire de musique & Culture, Plan d'eau de la Riaille, Okhra, Conseillère municipale Apt

Lucien Aubert
Vice-président délégué à l'Eau et Assainissement, Gemapi, Maire de Joucas

Gérard Baumel
Vice-président délégué à la Santé, Aire des gens du voyage, PCS, PICS
Maire de Céreste

28 Membres de Bureau > Le président, les 11 vice-président.e.s et les maires des communes ou leurs représentants

Martine Calas
Maire de Sivergues

Charlotte Carbonnel
Maire de Saint-Martin-de-Castillon

Roland Cicero
Maire d'Auribeau

Francis Farge
Maire de Lioux

Jean-Pierre Haucourt
Maire de Saignon

Amélie Pessemesse
Maire de Buoux

Pascal Ragot
Maire de Bonnieux

Frédéric Roux
Maire de Viens

Sylvie Pasquini
Maire de Gignac

Emilie Sias
2e Adjointe - Apt

Cédric Maros
3e Adjoint - Apt

Gaëlle Letteron
4e Adjointe - Apt

Isabelle Taillier
6e Adjointe - Apt

Yannick Bonnet
7e Adjoint - Apt

Sylvie Turc
8e Adjointe - Apt

Patrick Espitalier
9e Adjoint - Apt

Évelyne Blanc
2e Adjointe
Bonnieux

Patrick Siaud
Conseiller Municipal
Gargas

Claire Sellier
Conseillère Municipal
Gargas

DOSSIER SPÉCIAL
Nouvelle GOUVERNANCE 2020-2026

Carte d'identité du Pays d'Apt Luberon

- > 25 communes
- > 30 217 habitants *(population en vigueur au 1er janvier 2020)*
- > 570 km²
- > 17 compétences
- > Près de 200 agents
- > Bureaux d'Information Touristique
- > 7 crèches > 400 enfants inscrits
- > 1 Conservatoire de musique & Culture > 450 élèves
- > 1 Pôle intercommunal de services aux entreprises
- > 10 500 abonnés à la régie eau et assainissement
- > 10 zones d'activités économiques

… l'interco pour les 6 ans à venir

Christian Bellot
Vice-président délégué au Patrimoine, Agriculture, Veille foncière, SAFER, EPF
Maire de Saint-Saturnin-lès-Apt

Gisèle Bonnelly
Vice-présidente déléguée à la Petite enfance/Jeunesse
Maire de Roussillon

Laurence Le Roy
Vice-présidente déléguée à la Communication, ADS, SCOT, PLH
Maire de Gargas

Patrick Merle
Vice-président délégué au Développement économique, Cap Luberon
1er adjoint Ménerbes

Frédéric Sacco
Vice-président délégué au Développement durable, Transition énergétique, Mobilité, PNRL
5e Adjoint Apt

Dominique Santoni
Vice-Présidente déléguée au Tourisme, OGS, Grands projets
Maire d'Apt

Mathias Hauptmann
Maire de Lacoste

Roger Isnard
Maire de Castellet-en-Luberon

Christian Malbec
1er Adjoint de Murs

Luc Mille
Maire de Saint-Pantaléon

Élisabeth Murat
Maire de Lagarde d'Apt

Sylvie Pereira
Maire de Villars

Didier Perello
Maire de Goult

Pierre Tartanson
Maire de Rustrel

Le conseil communautaire au complet !

Laurence Grégoire
Conseillère Municipale - Apt

André Lecourt
Conseiller Municipal - Apt

Jean-Louis Culo
Conseiller Municipal - Apt

Dominique Theveniau
Conseiller Municipal - Apt

Céline Celce
Conseillère Municipale - Apt

Christophe Carminati
Conseiller Municipal - Apt

Benjamin Bagnis
Conseiller Municipal
Gargas

Yves Marceau
1er Adjoint
Saint-Saturnin-lès-Apt

Sandrine Isson
4e Adjointe
Saint-Saturnin-lès-Apt

Patricia Baillard
Conseillère Municipale
Saint-Saturnin-lès-Apt

DOSSIER SPÉCIAL
Nouvelle gouvernance 2020-2026

ZOOM sur la Conférence des maires

Dans le cadre de la Loi Engagement et Proximité et conformément à l'article L. 5211-11-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la création d'une Conférence des maires est obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, sauf lorsque le bureau de l'établissement public comprend déjà l'ensemble des maires des communes membres, ce qui n'est pas le cas au sein du Bureau de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon. Le conseil communautaire du 16 juillet a donc procédé à la création de la Conférence des maires et à l'installation dans leur fonction des 25 membres la composant. La Conférence des maires est présidée par le président l'intercommunalité et elle comprend les maires des communes membres. Elle se réunit, sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative du président ou, dans la limite de quatre réunions par an, à la demande d'un tiers des maires. Chaque maire y dispose d'une voix, quelle que soit la taille de sa commune. La Conférence des Maires est le garant de l'équilibre territorial, du respect de la souveraineté des communes, du partage des décisions et de la recherche du plus large consensus.

Partenaires institutionnels

L'intercommunalité a également désigné les 66 des représentants titulaires qui siégeront au sein de la gouvernance des 17 institutions partenaires auxquelles l'EPCI est liée dans le cadre de la délégation de compétences et de convention de partenariat.

SIRTOM de la Région d'Apt – Syndicat intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon – Syndicat des Eaux Durance-Ventoux – Syndicat Durance-Plateau d'Albion – Commission Locale de l'Eau du Calavon-Coulon – Parc Naturel Régional du Luberon – Comité National d'Action Sociale – Conseil d'administration du Centre Social et Culturel Intercommunal Lou Pasquié – Conseil d'administration du Collège et Lycée d'Apt – Conseil de surveillance du Centre Hospitalier d'Apt – Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de l'Education Permanente – Initiative Terres de Vaucluse – Conseil d'administration d'OKHRA – Comité de programmation du Groupe d'Action Locale Haute – Provence Luberon – Mission Locale du Luberon, du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse – Commission Départementale d'Aménagement Commercial – Vaucluse Provence Attractivité.

À VOIR « Pays d'Apt Luberon, destination interco ! »

Vidéo de présentation de la Communauté de communes au travers de son territoire et de la gouvernance, de ses compétences, ses grands projets et les enjeux à venir – Réalisée par Olivier Meissel/Zoom Allure Sud – www.paysapt-luberon.fr

Finances Budget

2019, un fonctionnement bien maitrisé…
…avec un résultat global consolidé de 7 921 000 € !

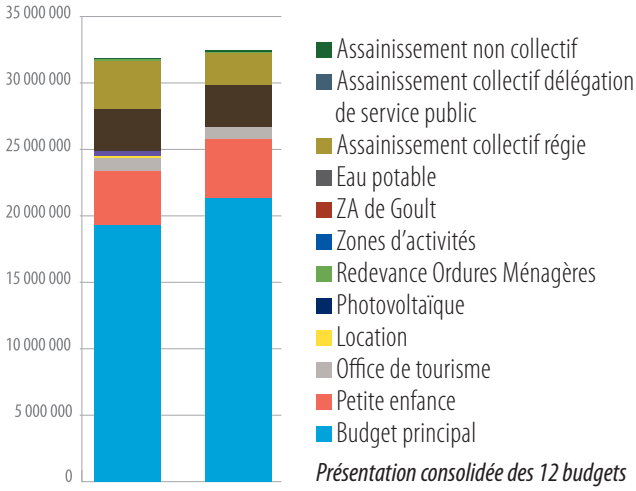

Présentation consolidée des 12 budgets

En 2019 : 46 327 000 €

Fonctionnement ..... 33 514 000 €

Investissement ..... 12 813 000 €

Investissement > Le budget principal et celui de l'assainissement collectif ont vu leurs dépenses d'investissement augmenter en vue de la réalisation des projets phares tels que l'aménagement du plan d'eau de la Rialle (2,3 M€), celui des zones industrielles (1,1 M€), la réalisation du pôle intercommunal de services aux entreprises Cap Luberon (1,5 M€),...ainsi que la Station d'épuration intercommunale du Chêne (2 M€) en 2019 (coût global de la STEP 10 M€).

Vote du budget 2020… Une stratégie budgétaire ambitieuse et maitrisée malgré un contexte économique tendu lié à la crise sanitaire !

Le Conseil communautaire a voté, en juillet dernier, le budget 2020 qui s'élève à 63 622 000 € dont 37 194 000 € de dépenses de fonctionnement et de 24 428 000 € d'investissement. Malgré un contexte économique tendu, une crise sanitaire sans précédent, les élus ont fait le choix de préserver le niveau de qualité du service public rendu et de donner la priorité aux investissements, aux services et équipements de proximité, tout en maintenant les taux d'impositions 2019.

Chiffres clés 2020

63 622 000 €

- Fonctionnement ..... 37 194 000 €
- Investissement ..... 26 428 000 €
- Reversements et solidarité aux communes ..... 4 878 000 €
- Reversement à l'État pour contribution à la solidarité nationale ..... 1 544 000 €
- Subventions attribuées ..... 428 000 €

Fiscalité et dotations 2020 : des taux inchangés par rapport à 2019

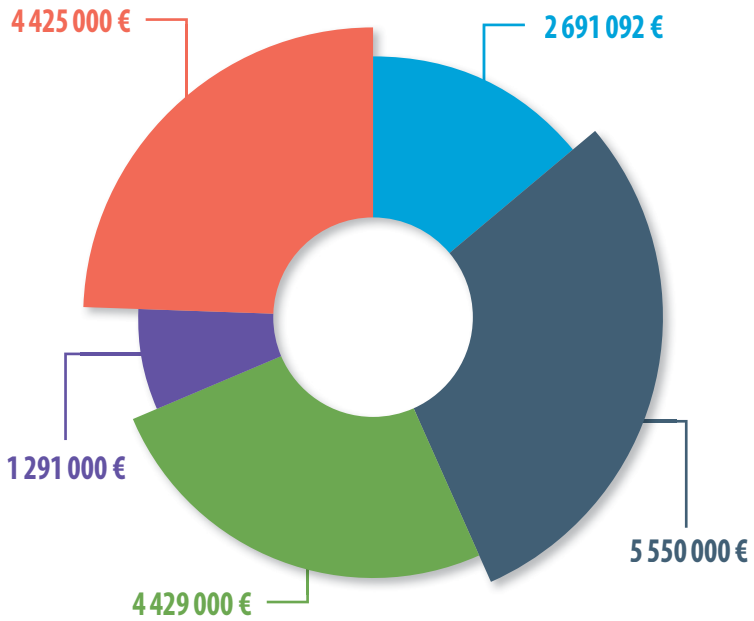

- Dotations et compensation de l'État (14%)
- Fiscalité ménages et entreprises (7%)
- Fiscalité ménages (29%)
- TEOM (24%)
- Fiscalité entreprises (25%)

Des dépenses liées au COVID-19 :
110 000 € dont 60 000 € *pour le soutien aux entreprises locales dans le cadre du Fonds Covid-Résistance.*

Les principaux investissements pour 2020

- Esplanade de la gare (EDES) ..... **155 000 €**
- Espace France Services – Le Lien ..... **120 000 €**
- Aménagements du plan d'eau 2e phase ..... **524 000 €**
- Rénovation du Conservatoire de musique ..... **1 350 000 €**
- Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) ..... **327 000 €**
- Cap Luberon (pépinière d'entreprises) ..... **472 000 €**
- Requalification du pôle économique des Bourguignons ..... **1 274 000 €**
- Déploiement du très haut débit ..... **400 000 €**
- Extension de la station GNV ..... **195 000 €**
- Opération conteneurs enterrés (SIRTOM) ..... **160 000 €**
- Aménagement de l'OTI de Bonnieux ..... **79 000 €**
- Création de la STEP d'Apt (Recours à un emprunt de 4 M€) ..... **8 500 000 €**
- Programme de travaux sur le réseau d'eau potable ..... **3 035 000 €**

Retrouvez la note synthétique de présentation des budgets sur www.paysapt-luberon.fr

Agenda
les rendez-vous à ne pas manquer !

NOUVELLE DATE

« Fête du timbre 2020 »

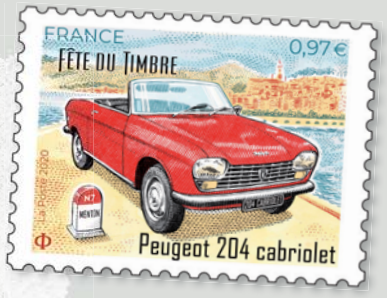

Reportée pour cause de confinement, la Fête du Timbre 2020 aura lieu à Gargas, seule ville du Vaucluse à organiser cette manifestation nationale, **le samedi 26 et le dimanche 27 septembre dans la salle polyvalente de 9h à 18h.**
Le thème sera « La route des vacances ».
Après Citroën et Renault, c'est Peugeot qui sera à l'honneur avec deux véhicules mythiques, la 204 Cabriolet et la 404 Berline qui figureront respectivement sur le timbre et sur le bloc feuillet. Des souvenirs philatéliques seront à la vente avec l'oblitération 1er jour. Une exposition multi-thèmes sera proposée aux visiteurs.
L'Amicale Philatélique de Gargas organise cette manifestation avec le soutien de la Mairie de Gargas et la participation de la Poste qui ouvrira un bureau temporaire.
Des négociants en timbres seront présents à cette manifestation.
Un atelier du timbre fera découvrir la philatélie aux plus jeunes.
Un rendez-vous exceptionnel à ne pas manquer !
L'entrée est gratuite et accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

d'infos : 06 81 18 48 91 ou apgargas@gmail.com

*De L'Un vers l'Autre
Festival de la parentalité

22 AU 27 SEPTEMBRE

Cette 4e édition prévue du 27 mars au 7 avril a été reportée en raison de la crise sanitaire. Nous sommes heureux de vous proposer du 22 au 27 septembre, une nouvelle programmation légèrement modifiée. Elle est réalisée avec la participation exceptionnelle de Valéria Salomé, qui propose de (re)penser les relations parents-enfants à travers le prisme de l'écologie relationnelle : « Être parent n'est-ce pas être comme un jardinier, semeur d'une graine dont on prend soin ? Et que l'on élève dans son jardin familier ? ». De l'Un vers l'Autre est co-orchestré par le Centre Social et Culturel Intercommunal LOU PASQUIE, la Maison du Livre et de la Culture de Bonnieux et le service Parentalité et Périnatalité de l'Archipop MJC d'Apt… et des partenaires : l'association Parents & Co, l'association les Microbiens, la crèche le Lièvre et la Tortue, des bénévoles et professionnels locaux. Tous unis et réunis pour agir ensemble en faveur du soutien à la Parentalité.
Conférence interactive : mardi 22 sept - 19h30 à la Maison du Livre de Bonnieux avec Valéria Salomé. Dédicace de Jacques Salomé
Journées parentalité : Dim 27 sept > 10h-18h à la Maison du Livre de Bonnieux > Ateliers parents-enfants, cirque, spectacles…

d'infos et réservation : 04 90 75 81 30 / mlecbonnieux.com

**Ce festival aura lieu sous réserve des mesures sanitaires et gouvernementales en vigueur à ce moment-là.*

Fête de la gastronomie
à la Maison du Livre de Bonnieux

7 ET 8 NOVEMBRE 2020

Le Salon de la Gastronomie de Bonnieux organisé par la Confrérie du Fruit Confit du pays d'Apt en partenariat avec la Mairie de Bonnieux est né de la volonté de faire connaître et mettre en valeur les producteurs de notre territoire et d'élargir à toutes les Régions pour offrir aux visiteurs un tour de France gourmand le temps d'un week-end dans un cadre privilégié : la Maison du Livre et de la Culture à Bonnieux.

d'infos : Pâtisserie Bouchard 04 90 75 91 90
fetedelagastronomiebonnieu@gmail.com

Un événement à communiquer ?

L'Office de Tourisme Intercommunal vous propose d'inscrire votre événement dans l'agenda du site !
RV sur www.luberon-apt.fr > Rubrique Agenda > « Proposez votre événement ».

Concours photos
Quand portes et fenêtres se font belles !

Robert Caracchioli

Déconfinement par le haut ?
Non, il ne s'agit ni d'un déconfinement par le haut, ni de l'arrivée insolite d'un prince charmant venant réveiller sa princesse endormie. Il s'agit simplement d'un étonnant spectacle de rue d'Antoine le Ménestrel, venu, pour reprendre sa belle formule, « allumer des rêves, faire chanter les murs et tomber les façades. »

Irène Sorolla

Bleus perçants.

Raymond Blouin

Belle ? Oui, en d'autres temps, Mamy à son poste, cafetière fumante et lampe allumée. Aujourd'hui la chaise est vide, mais regardez-bien : ce reflet derrière mes rideaux jaunis, c'est elle encore qui vous sourit.

Annie Briançon

De reflet en reflet, de mirage en mirage, d'illusion d'optique en illusion d'optique, de rebond en rebond

Serge Truphémus

Des sièges vides, un gamin qui fait ses devoirs, un petit chien qui semble attendre. . . Attendre qui ?. . . Attendre quoi ?. . . Une place à prendre. . . Un bien joli bistrot qui demain va fermer ses portes. . . Définitivement.

Guy Agnel

Gargas Mathieu Lustrerie.

Jean-Marc FADAY

Ma fenêtre et moi.

Retrouvez l'intégralité des photos de concours sur www.paysapt-luberon.fr
Photographes amateurs ou professionnels, pour participer et consulter le Règlement du Concours : RV sur www.paysapt-luberon.fr
Prochain thème du concours : *« Quelques nuances d'orange. . . un ton épicé. . . et le tour est joué »*
Date limite d'envoi : le 30/11/2020 à l'adresse mail suivante : traitdunion@paysapt-luberon.fr

Quand portes et fenêtres se font belles

Ni riche, ni pauvre, ni orgueilleuse, ni modeste, mais originale et coquette. J'ai envie d'utiliser son heurtoir pour découvrir qui va ouvrir.
Danielle Folbaum

TRAIT D'UNION
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

Apt, Auribeau, Bonnieux, Buoux, Caseneuve, Castellet-en-Luberon, Céreste, Gargas, Gignac, Goult, Joucas, Lacoste, Lagarde d'Apt, Lioux, Ménerbes, Murs, Roussillon, Rustrel, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Pantaléon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Sivergues, Viens, Villars.

Un territoire, des communes… votre Interco !
Pour un développement solidaire, durable et authentique de notre territoire.